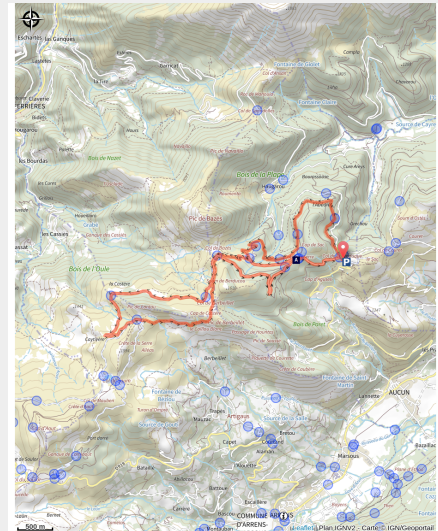


Circuit trail n°28 - Val d'Azun - le Grand Duc

Val d'Azun



Col de Berbeillet



[Le trail dans les Vallées de Gavarnie](#)

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 16.9 km

Dénivelé positif : 485 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes :Cols et Sommets, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

Itinéraire

Départ : Col de Couraduque

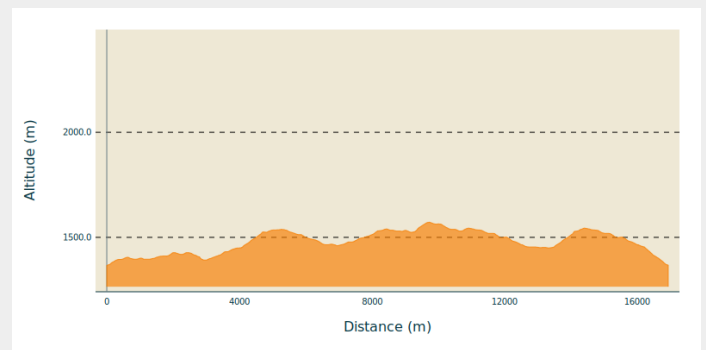
Arrivée : Col de Couraduque

Communes : 1. Aucun

2. Ferrières

3. Arrens-Marsous

Profil altimétrique



Altitude min 1365 m Altitude max 1572 m

Le départ est donné au col de Couraduque.

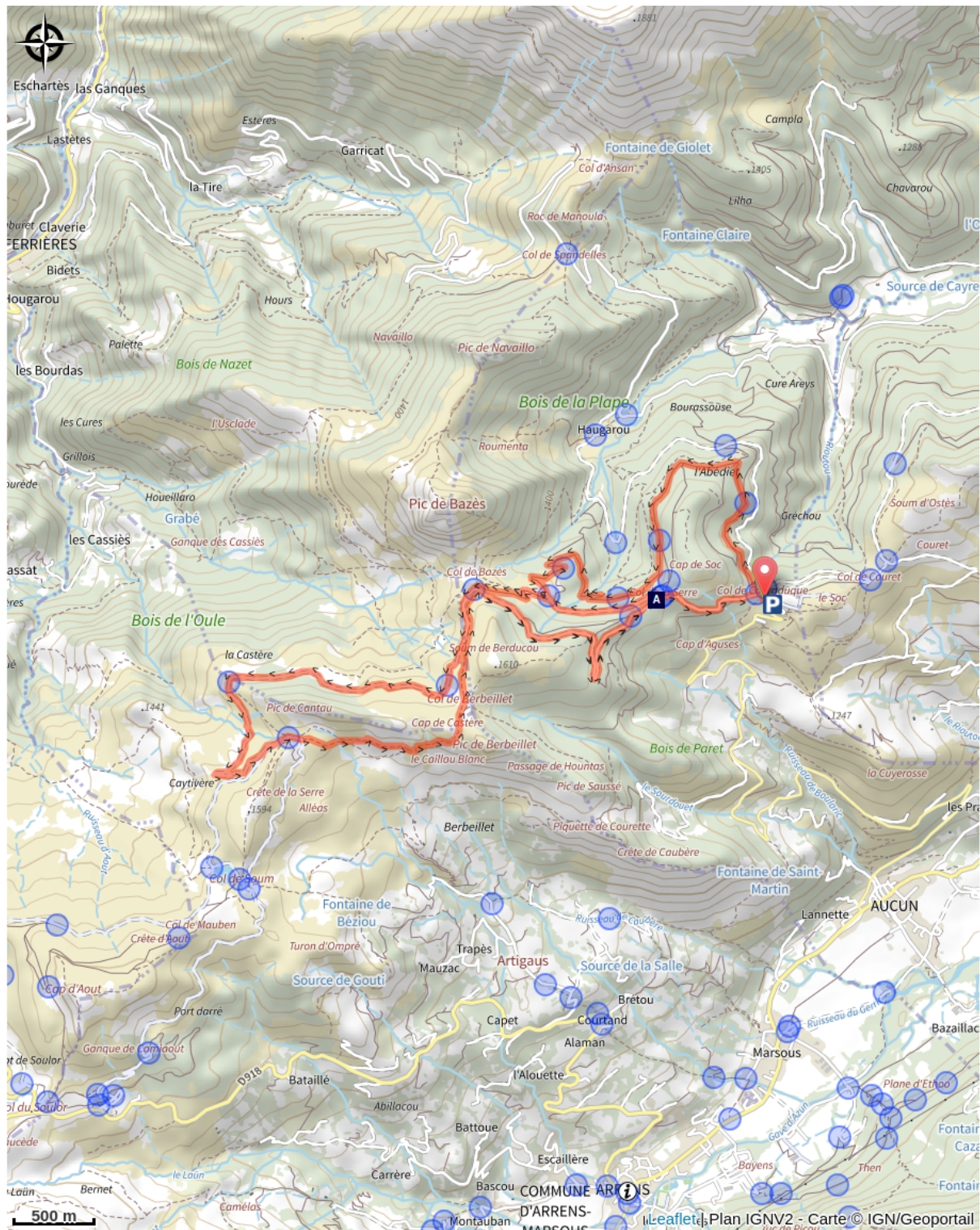
Il donne le tempo avec un panorama magnifique sur le Val d'Azun et la Vallée des Gaves.

La première partie de cet itinéraire s'effectue en forêt sur de larges pistes de ski nordique pour ensuite s'offrir au panoramas sur les Gabizos et la vallée de l'Ouzoum.

A la cabane de Cantau, vous emprunterez un petit single pour rejoindre le col de Bazès.

Le retour se fait le long des pistes pastorales ou forestières dans un décor de montagne sublime.

Sur votre route...



❁ Le sapin (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Pratique respectueuse :

Au travers de notre pratique, il est indispensable de respecter le travail des éleveurs et propriétaires qui nous accueillent sur leurs terrains.

- Afin que les troupeaux ne s'échappent pas, bien refermer toutes les clôtures et ne pas les endommager !
- Ne pas déranger les troupeaux et les contourner largement.
- Saluez les personnes croisées d'un amical « bonjour », et bien entendu ramenez tous vos déchets !
- Ne couper pas les lacets des virages, ni à travers les prairies.

Période favorable :

Printemps, été, automne.

En hiver : l'itinéraire se trouve sur l'espace nordique du Val d'Azun (pistes de ski de fond et raquettes). Lorsque l'Espace nordique est ouvert, l'accès aux pistes et chemins est alors réglementé : accès payant (forfait raquettes ou ski) ; raquettes aux pieds obligatoires ; interdit de cheminer sur les pistes de ski de fond ; chiens non autorisés sur l'Espace nordique).

Se renseigner sur le [site web de l'Espace nordique du Val d'Azun](#).

Chiens de protection :

En saison estivale, sur la seconde partie du parcours, vous êtes susceptibles de croiser des troupeaux de brebis gardés par des chiens de protection (patous).

Si un chien vous approche en aboyant :

- Arrêtez-vous impérativement de courir.
- Restez calme et passif, le temps que le chien vous identifie. Parlez-lui calmement.
- Lorsque le chien s'apaise, redémarrez doucement en marchant, contournez le troupeau et reprenez votre course une fois le troupeau largement dépassé.

> **VIDEO : [comment se comporter face aux patous \(en trail ou en vélo\)](#).**

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

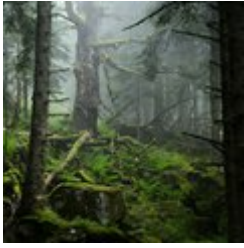
infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



Sur votre route...



❁ Le sapin (A)

Le Sapin est un conifère à feuillage persistant qui peut mesurer jusqu'à 30 mètres. Ses aiguilles sont aplaties et non piquantes, disposées en peigne sur le rameau. Le sapin tolère une atmosphère humide, ombragée et est résistant au froid, ainsi il peut facilement pousser en altitude.

Crédit : Sapins pectinés, L. Nédélec - Parc national des Pyrénées